

# DU BLAVET À L'OCEAN

Magazine intercommunal de BBO Communauté

N°7

DÉCEMBRE 2025

[www.bbo-communaute.bzh](http://www.bbo-communaute.bzh)



■ Pages 12-17 | Dossier

**Citoyenneté et démocratie locale**

■ Pages 22-23 | Zoom

**Ensemble à domicile**

**BLAVET**   
**BELLEVUE**  
 **OCEAN**  
Communauté  
5 communes, 1 territoire

# SOMMAIRE

Page 03

Édito

Page 04

Actus BBO

Page 12

Dossier : citoyenneté  
et démocratie locale

Page 18

Territoire : les équipements  
et services

Page 22

Zoom : Ensemble  
à domicile

Page 24

Histoire et Patrimoine

Page 26

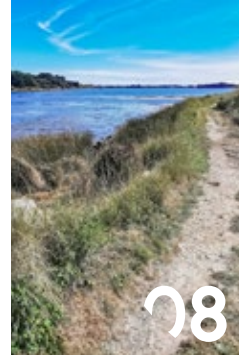
Infos pratiques



Pensez à recycler  
ce magazine.



04



08



16



22



26

Directrice de la publication : Sophie LE CHAT, Présidente de BBO Communauté | Rédaction : Cécilia GANNAT, Responsable Communication - BBO Communauté ; Bénédicte LE BRUN, Directrice Générale des Services ; Maëla BOUSSION, Chargée de Communication | Création et conception Maquette : Mon Atelier Coloré ; Cécilia GANNAT ; Maëla BOUSSION | Mise en page : Studio Mailon | Crédits photographiques : Service Communication ; Atelier ACTE ; AB Drone ; Adobe Stock et Freepik | Photo page de couverture : Parc ostréicole Leneveu, Ria d'Étel © Quentin LENEVEU | Impression : Imprimerie du Commerce | Tirage : 10 300 exemplaires. Imprimés sur du papier Recytaal Offset (100% recyclé, fabriqué en France) | Dépôt légal n°



Suivez-nous sur :



@bbocommunaute



Sophie LE CHAT,  
Présidente de BBO Communauté  
et maire de Plouhinec

## ÉDITO

Vous avez été nombreux, cet été, à participer à l'aventure l'Anneau de Waroch. Ce jeu de piste, imaginé pour vous faire découvrir autrement notre patrimoine intercommunal, a entraîné petits et grands sur les chemins de nos cinq communes. Porté par votre enthousiasme et conçu pour s'inscrire dans la durée, il continuera d'être un formidable vecteur de cohésion et de découverte en permettant aux habitants de nos cinq communes d'aller explorer en s'amusant l'ensemble de notre territoire.

Votre participation montre combien notre territoire est vivant et source de liens. C'est dans ce même esprit que nous poursuivons nos actions en faveur du lien social et de l'amélioration du service rendu aux habitants. Avec l'appui de nos partenaires, locaux comme nationaux, nous pouvons agir concrètement pour renforcer la cohésion sociale et simplifier l'accès aux services publics. Les solutions d'accompagnement développées par France services, ainsi que la convention

territoriale globale, renouvelée avec la Caisse d'Allocations familiales du Morbihan, contribuent à améliorer l'action sociale sur notre territoire.

Un soutien financier et technique de la CAF 56, qui permet le financement d'une part des postes de chargées de coopération, constitue un appui décisif pour garantir l'élaboration et le suivi du plan d'actions donnant vie à cette convention. Une démarche visant à approfondir les coopérations territoriales sur les thématiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et du handicap. À ces partenariats essentiels s'ajoute l'action intercommunale, qui permet d'aller encore plus loin dans l'enrichissement de notre offre de services publics. Cette dynamique collective renforce le niveau de service et améliore la prise en charge des habitants : accompagnement à la parentalité avec les Cafés parents, soutien aux personnes en difficulté avec le Solidari'bus, et meilleure desserte du guichet France services grâce à un nouvel arrêt de bus à Merlevenez. L'objectif est clair : simplifier le quotidien et améliorer la qualité de vie de chacun, le tout dans un esprit de proximité et de solidarité.

SIMPLIFIER  
LE QUOTIDIEN  
ET AMÉLIORER  
LA QUALITÉ DE VIE  
DE CHACUN

Cette dynamique collective renforce aussi l'offre et l'accompagnement des entreprises. D'une part, nous avons obtenu le label national « Territoire d'Industrie » qui a pour objectif de faire émerger de nouveaux projets industriels et soutenir les filières d'avenir. Albéa en a d'ailleurs bénéficié, vous trouverez le témoignage de son directeur en page 10 du magazine. Nous avons, de surcroît, achevé l'aménagement de l'extension du carrefour industriel du Porzo, afin d'offrir de nouvelles opportunités d'implantation aux entreprises souhaitant s'y installer.

Cet élan partagé illustre toute l'importance de l'action publique locale. À travers leurs engagements, les élus de BBO Communauté se mobilisent pour apporter des réponses pratiques aux habitants et faciliter leur vie quotidienne. La commune et la communauté de communes sont les échelons de proximité par excellence : là où les besoins exprimés rencontrent des réponses concrètes, là où l'écoute et la solidarité s'incarnent en actions.

À l'approche des fêtes, je vous souhaite de chaleureux moments en famille et entre amis. Que cette fin d'année soit synonyme de partage, d'échanges et d'espérance pour l'avenir. Très belles fêtes de Noël et de fin d'année auprès des vôtres, à toutes et à tous !

Sophie Le Chat *Je le dis*

### BBO COMMUNAUTÉ

- Date de création : 01/01/2002
- 27 élus communautaires dont 1 Présidente et 6 Vices-Présidents
- 58 agents (au 1<sup>er</sup> janvier 2025)

### LE TERRITOIRE

- 5 communes
- 19 037 habitants (population légale INSEE 2022)
- 116,60 km<sup>2</sup>



# LES PRINCIPALES DÉCISIONS

## du Conseil Communautaire

### Séance du 24 juin 2025

- Extension du carrefour industriel du Porzo : précisions concernant la convention de rachat de parcelles à la commune de Kervignac ;
- Convention avec EHOP pour le développement du covoiturage au Porzo ;
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2024 ;
- Participation au Syndicat mixte de la Ria d'Étel pour l'année 2025.

### Séance du 25 septembre 2025

- Convention de partenariat pour le financement d'une étude de stratégie de Mobilité sur l'aire urbaine lorientaise intégrant un outil de modalisation multimodale des déplacements ;
- Demande d'agrément « Espace de Vie Sociale » pour l'Atelier ;
- Signature du Contrat Local de Santé Sud-Ouest Morbihan ;
- Destination Bretagne Sud : renouvellement de la convention annuelle de partenariat entre les intercommunalités partenaires pour la mise en œuvre de la stratégie intégrée de développement touristique.

### Séance du 13 novembre 2025

- Modification de la représentation de BBO Communauté au conseil d'administration d'Ensemble à domicile, d'une voix pour l'intercommunalité à une voix par commune ;
- Versement des aides aux installations d'entreprises pour 2023 et 2024 ;
- Renouvellement de la convention avec la Chambre d'agriculture pour l'instruction de l'aide à l'installation en agriculture sur la période 2025-2028 ;
- Convention entre l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et le Territoire d'industrie Pays de Lorient-Quimperlé (Lorient Agglomération, BBO Communauté, Quimperlé Communauté) pour accompagner une étude sur la structuration de filières émergentes (composites et intelligence embarquée).



Consultez l'intégralité des procès-verbaux et délibérations des Conseils Communautaires sur notre site internet : [www.bbo-communauté.bzh](http://www.bbo-communauté.bzh)

## Conduite sur simulateur : un pas de plus vers l'autonomie !

Depuis avril 2024, Kévin Agovic Payen, conseiller mobilité à la Mission Locale réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient, intervient en partenariat avec BBO Communauté pour accompagner les habitants du territoire vers plus d'autonomie. Présent un jeudi matin sur deux en permanence, il propose un dispositif d'appui à la mobilité financé par l'Union européenne et le Département du Morbihan.

« Ce dispositif est réservé aux bénéficiaires du RSA ou de minimas sociaux qui ont un projet d'insertion professionnelle, quel que soit leur âge. Sur le pays de Lorient, environ 120 personnes sont accompagnées chaque année. »



Concrètement, cet accompagnement passe par deux volets majeurs :

- Des ateliers de soutien au code de la route, pour reprendre confiance et progresser efficacement ;
- Des simulations de conduite avec l'outil « The Good Drive », un simulateur qui aide les apprentis conducteurs à acquérir des repères, à réduire le stress et, au final, à diminuer le nombre total d'heures de conduite et le coût de la formation.

Les participants sont orientés par la Mission Locale du Pays de Lorient, France Travail, l'assistante sociale du Département ou encore les conseillers insertion (Philippe Doussineau à BBO Communauté, via le Point Accueil Emploi).

« La mobilité reste un des freins principaux à l'emploi, surtout en zone rurale ou périurbaine. Chaque permis obtenu est une victoire et un pas de plus vers l'autonomie ».

Un partenariat concret qui, chaque semaine, rapproche un peu plus les personnes accompagnées de leurs projets professionnels et personnels.



Contact Mission Locale du Pays de Lorient :  
9 bis Place François Mitterrand, 56100 Lorient  
Tél. 02 97 21 42 05 | [contact@mllorient.org](mailto:contact@mllorient.org)  
[www.mllorient.org](http://www.mllorient.org)



## EMPLOI

### Nouvelle édition du Rallye de l'emploi

Sous le slogan « Je veux travailler de mes mains sur mon territoire », le Rallye de l'emploi a permis à des demandeurs d'emploi du territoire et des salariés du dispositif de transition professionnelle de BBO Communauté de rencontrer des entreprises locales, de découvrir des métiers parfois méconnus et d'échanger directement avec des employeurs.

Toute la semaine, des entreprises et acteurs du territoire ont ouvert leurs portes :

- ChouetteCoop (ex Book Hémisphères) ;
- GAEC En'Arvorh ;
- Ensemble à domicile ;
- Le service maintenance de BBO Communauté et les gîtes de Remoulin à Nostang ;
- Des acteurs de la conchyliculture.

Les participants ont pu découvrir des métiers variés tels que le réemploi et le commerce de livres, le maraîchage, l'ostréiculture, l'aide à la personne, l'entretien et la maintenance, illustrant la richesse des opportunités professionnelles présentes localement.

Organisé du 8 au 12 septembre en partenariat avec France Travail et France services, cet événement avait pour but de renforcer le lien entre les habitants et le tissu économique local. Des visites d'entreprises et des rencontres avec des professionnels ont rythmé la semaine, tandis que les centres de formation proposaient des présentations de parcours professionnels et des ateliers pratiques, notamment sur les techniques de recherche d'emploi et la préparation aux entretiens professionnels.

Ce rallye a permis de mettre l'accent sur les compétences recherchées par les entreprises, de renforcer le lien entre les acteurs économiques et les habitants et d'encourager jeunes et adultes participants à envisager un avenir professionnel au cœur même de leur territoire. L'action va se poursuivre par des stages en entreprises en vue de recrutements futurs.



Contact Point Accueil Emploi : Philippe DOUSSINEAU, Tél. 02 97 65 62 90 | [emploi@bbo-communaute.bzh](mailto:emploi@bbo-communaute.bzh)

# SPANC

## L'ENJEU CLÉ DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA QUALITÉ DES EAUX

L'assainissement non collectif, souvent invisible au quotidien, joue un rôle déterminant dans l'équilibre fragile des cours d'eau et dans la pérennité des activités économiques qui en dépendent, au premier rang desquelles l'ostréiculture.

Consciente de ces enjeux, BBO Communauté, via son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), a choisi de renforcer ses actions de prévention et de contrôle. Ces contrôles engagent la responsabilité des usagers, que la collectivité accompagne dans la recherche de solutions en cas de non-conformité. Cette année, une attention particulière est portée aux installations les plus anciennes, notamment celles situées dans des zones identifiées comme sensibles sur le plan sanitaire. Une liste détaillée de ces installations a été transmise à chaque commune membre afin de bâtir un plan d'action concerté entre collectivités, usagers et services techniques.

Le SPANC a également intensifié ses interventions sur les zones de loisirs, où de nombreux mobil-homes sont implantés. Ces derniers, bien qu'utilisés de manière saisonnière, sont soumis aux mêmes obligations réglementaires qu'une habitation classique en matière d'assainissement. Les contrôles réalisés ont permis de sensibiliser les propriétaires et gestionnaires de terrains à l'importance de disposer d'installations conformes et régulièrement entretenues.

**i** Contact SPANC : Tél. 02 97 65 98 98 | [spanc@bbo-communaute.bzh](mailto:spanc@bbo-communaute.bzh)



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Des lots encore disponibles dans la Zone Industrielle du Porzo

La commercialisation de l'extension dénommée Baigno 3 (anciennement Porzo 2) se poursuit. Ce projet d'extension du carrefour industriel du Porzo s'étend sur une surface totale de 14,8 hectares, avec pour objectif d'accueillir des activités variées, industrielles ou artisanales, dans la continuité de la zone existante.

Situé au nord de Kervignac, au carrefour de deux axes routiers régionaux majeurs — la RN 24 (Rennes–Lorient) et la RN 165 (Vannes–Lorient–Quimper) —, le carrefour industriel du Porzo constitue un emplacement stratégique pour la commune de Kervignac, BBO Communauté et le Pays de Lorient.

Actuellement, **10 lots sont en cours de vente** et **4 sont encore disponibles** :

- Lot numéro 4 : 3 230 m<sup>2</sup> \_ 50€/m<sup>2</sup> prix : 161 500 €
- Lot numéro 11 : 5 297 m<sup>2</sup> \_ 45€/m<sup>2</sup> prix : 238 365 €
- Lot numéro 13 : 10 855 m<sup>2</sup> \_ 40€/m<sup>2</sup> prix : 434 200 €
- Lot numéro 14 : 14 600 m<sup>2</sup> \_ 45€/m<sup>2</sup> prix : 657 000 €

Si vous avez pour projet d'acquérir un terrain constructible dans la ZI du Porzo à Kervignac pour y implanter votre entreprise, vous trouverez le formulaire de demande d'acquisition de terrain sur notre site web :

[www.bbo-communaute.bzh](http://www.bbo-communaute.bzh).



**i** Pour plus de renseignements, contactez l'accueil de BBO Communauté : [developpement-economique@bbo-communaute.bzh](mailto:developpement-economique@bbo-communaute.bzh) | Tél. 02 97 65 62 90

# DÉCHETS

## RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI

Chaque année le centre de tri de Caudan, où les déchets de vos poubelles jaunes sont acheminés, nous remonte des anomalies sur la qualité du tri.

**La règle de tri pour la poubelle jaune est très simple : elle ne concerne que les emballages ménagers, peu importe la matière et dans notre vie quotidienne cela concerne surtout les emballages alimentaires.**

Souvent on veut bien faire en lavant les emballages mais c'est inutile car ils seront automatiquement lavés avant d'être recyclés. Il suffit juste de bien les vider. Parfois, on cherche à gagner de la place en imbriquant les déchets ou en les rassemblant dans un plus grand emballage mais cela complique le travail des équipes de tri. Les déchets dangereux sont interdits dans la poubelle jaune : piles, batteries, produits chimiques... Ils peuvent causer des accidents et des départs de feu. Leur place est à la déchèterie.

### Voici les intrus les plus fréquents au centre de tri :

- Des textiles : vêtements, draps, nappes...
- Des sacs poubelle noirs contenant divers déchets en mélange.
- Des couches de bébés.
- Du bois : cagettes, tasseaux...
- Des produits alimentaires en décomposition.
- Des emballages non vidés ou imbriqués.



Le tri n'est pas fait uniquement avec des machines, il y a des femmes et des hommes qui trient vos déchets à la main. Il n'est jamais agréable pour eux de tomber sur une couche sale, de la nourriture moisie ou encore un sac de crottes de chien. Respecter les consignes de tri c'est aussi respecter les personnes qui trient les déchets par la suite. Par ailleurs, chaque erreur de tri est un surcoût qui pèse sur le budget. Nous sommes tous acteurs de la qualité du tri sur le territoire et chaque geste compte !

i

Pour plus d'informations sur le tri et la collecte des déchets, un guide est à votre disposition en mairie, à la déchèterie et à l'accueil de BBO Communauté.

## DISCO SOUPE « ANTI GASPI » !

Comme chaque année début novembre, les agents du Service Déchets de BBO Communauté ont tenu leur stand de prévention du gaspillage lors de la foire aux plantes de Kervignac. Cette édition a été marquée par une animation originale : la « Soupe Anti-Gaspi », organisée avec les Cuisiniers Solidaires. À partir de légumes invendus mais encore tout à fait consommables, une soupe a été préparée collectivement. Les visiteurs ont pu mettre la main à la pâte, puis déguster gratuitement le résultat.

**Originalité supplémentaire :** la soupe a été mixée grâce à un « vélo jus », à la force des mollets !



L'animation a réuni une cinquantaine de participants et permis de sensibiliser le public à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

**L'objectif :** montrer qu'un légume, même s'il est jugé trop petit, trop gros ou simplement « pas parfait », est tout aussi bon une fois cuisiné !

## OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL !

Une fois les fêtes passées, votre sapin peut encore être utile ! Plutôt que de le laisser dépérir, apportez-le à la déchèterie : il sera recyclé en broyat, idéal pour pailler vos massifs ou protéger vos plantations.

Dès le mois de janvier, une zone dédiée sera mise en place sur la plateforme de déchets verts de la déchèterie pour accueillir vos sapins. À la fin du mois, tous les arbres déposés seront broyés, et vous pourrez récupérer gratuitement ce broyat sur place pour votre jardin.

Pensez également à déposer la bûchette servant de pied à votre sapin dans l'espace de don de bois de chauffage.

Une belle manière de prolonger l'utilité de votre arbre !

## TUTO : FABRICATION D'UN ARBRE DE NOËL ÉCO-RESPONSABLE

Pour l'année prochaine, fabriquez votre propre sapin en bois de palettes grâce à notre tuto réalisé par l'ACTE. Il vous suffit de le télécharger sur notre site internet dans la rubrique « Réduction des déchets » et votre sapin sera déjà prêt pour tous les Noël à venir !

i

Contact Service Déchets : Tél. 02 97 65 16 16 | [prevention-dechets@bbo-communaute.bzh](mailto:prevention-dechets@bbo-communaute.bzh)

# TOURISME

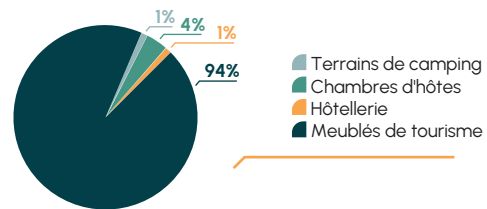
## Retour sur la saison 2025

Le printemps 2025 a bénéficié d'une météo plus favorable qu'en 2024. La fréquentation du Point Info Tourisme Intercommunal est restée globalement stable, avec une légère hausse observée en mai grâce aux nombreux ponts, suivie d'une nette progression en juillet et surtout en août.

Sur le territoire de BBO Communauté, la saison 2025 s'inscrit dans la tendance observée à l'échelle du Morbihan : après un printemps contrasté, l'été s'est révélé globalement satisfaisant. Si le mois de juillet a été plus calme qu'attendu, le mois d'août a permis un rattrapage marqué, avec une forte affluence touristique dès le week-end du 26 juillet et jusqu'au 23 août.

Les meublés de tourisme restent plébiscités, malgré un contexte national de baisse du pouvoir d'achat. Dans l'ensemble, les professionnels se déclarent satisfaits de la fréquentation estivale 2025 et demeurent optimistes pour la suite.

### HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES PAR NATURE



**i** À noter : Le Domaine de Locguénolé a été classé 5 étoiles en juillet 2025

## SUCCÈS POUR LE JEU DE PISTE L'ANNEAU DE WAROCH

Plébiscité tout l'été, le jeu de piste L'anneau de Waroch a animé les cinq communes de BBO Communauté en entraînant habitants et visiteurs sur les chemins du patrimoine intercommunal. Balades, énigmes et découvertes inédites ont conquis les participants, ravis de redécouvrir leur territoire sous un nouveau jour à travers un jeu grandeur nature, gratuit et ouvert à tous.

Pour la Présidente de BBO Communauté, Sophie Le Chat, l'objectif de valorisation du territoire et de promotion du tourisme local est atteint : « Chacune de nos communes recèle des trésors patrimoniaux souvent à l'écart des circuits les plus fréquentés. » Bonne nouvelle : l'aventure continue ! Le jeu est accessible toute l'année, à pied ou à vélo.

**i** Les livrets de jeu sont disponibles dans les mairies, au Point Info Tourisme Intercommunal et à l'accueil de BBO Communauté, ou téléchargeables sur notre site internet : [www.bbo-communauté.bzh](http://www.bbo-communauté.bzh)



### CARTE DE RADE EN RIA

Partez à la découverte des trésors de la Rade à la Ria !

De Port-Louis à la Ria d'Étel, en passant par Plouhinec et la presqu'île de Gâvres, retrouvez les informations pratiques indispensables pour explorer le territoire : les principaux lieux à visiter, les plages et sentiers de randonnée, ou encore les liaisons maritimes pour se déplacer en bateau et batobus. Retrouvez y aussi les points d'intérêt du patrimoine bâti et naturel ainsi que les services disponibles.

La carte est disponible au Point Info Tourisme Intercommunal et à l'accueil de BBO Communauté.



Le Point Info Tourisme Intercommunal est ouvert au public d'avril à septembre, 7 jours sur 7 en juillet et août.

**i** Contact Service Tourisme :  
Tél. 02 97 36 73 00 ou 06 13 86 80 40  
[infotourisme@bbocommunauté.bzh](mailto:infotourisme@bbocommunauté.bzh)

# MOBILITÉS

## MOINS DE VOITURES, PLUS DE PARTAGE AVEC LES POINTS STOP !

Pour rallier de courtes et moyennes distances, l'auto-stop offre une solution simple d'entraide entre automobilistes et piétons, à la fois conviviale et écologique.

Afin de promouvoir et de sécuriser la pratique de l'autostop, des Points STOP ont été installés sur les axes stratégiques du territoire. En partenariat avec le collectif Semeurs de santé de Sainte-Hélène, BBO Communauté développe ce réseau de Points STOP avec un double objectif : faciliter les déplacements quotidiens des habitants et réduire l'empreinte carbone liée à nos trajets.

**Covoiturer sur des trajets courte distance ( inférieurs à 80 km ), c'est :**

- Diviser par deux son empreinte carbone dans ses déplacements ;
- Économiser jusqu'à 2 000€ par an ;
- Réduire le trafic routier, la pollution sonore et atmosphérique dans les communes.

Chaque jour sur le territoire de BBO Communauté, environ 30 000 déplacements sont effectués seul en voiture pour se rendre au travail, à l'école ou pour faire ses courses. Grâce au covoiturage, 1 300 tonnes de CO<sup>2</sup> pourraient être évitées annuellement.



Ces Points STOP sont matérialisés par des panneaux implantés à des emplacements identifiés et sécurisés : zones de stationnement adaptées, entrées et sorties de communes, zones d'activité, carrefours structurants. Ils permettent au piéton d'attendre en toute sécurité et au conducteur de s'arrêter facilement.

Fonctionnant comme de véritables arrêts conviviaux et visibles, les Points STOP offrent un cadre clair pour pratiquer l'autostop sous forme de covoiturage spontané et de courte distance.

Retrouvez les points STOP du territoire installés à date grâce à notre carte interactive



## De nouvelles perspectives pour la RN165

La mobilité constitue un enjeu majeur pour le Pays de Lorient-Quimperlé, impactant l'accès à l'emploi, le logement, la congestion des axes principaux et les émissions de gaz à effet de serre. La modernisation du réseau routier est ainsi une attente forte des habitants.

En juin 2025, BBO Communauté, avec Lorient Agglomération et l'ensemble des acteurs du territoire (État, Région, Département, intercommunalités, communes), a lancé une vaste étude sur les mobilités. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des politiques menées pour promouvoir les alternatives à l'autosolisme (une seule personne par voiture) : développement des transports collectifs (bus, cars, bateaux, trains), du vélo, de l'autopartage et du covoiturage. L'étude, centrée sur l'axe RN165 vise à établir un état des lieux partagé et à proposer un programme d'actions hiérarchisées et phasées.

Des capteurs ont été installés entre Quimperlé et Brandérion pour affiner la connaissance des flux sur la RN165.

L'étude permettra d'élaborer un diagnostic précis, de modéliser les mobilités selon différents scénarios et de tester des aménagements concrets (points d'échange, voies réservées aux transports collectifs, aires de covoiturage). Au-delà de la fluidité du trafic, elle explorera les potentiels de report vers les bus et les cars express, y compris avec des parkings relais et la valorisation des modes doux.

Les résultats orienteront les investissements futurs vers une mobilité plus fluide, durable et adaptée aux besoins du territoire.



Contactez Service Mobilités :

Tél. 02 97 65 62 90

elie.pradelles@bbo-communaute.bzh

## TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Depuis juillet 2024, BBO Communauté est signataire de la convention « Territoires d'Industrie, Pays de Lorient-Quimperlé », aux côtés de Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté. Territoires d'Industrie, c'est un label national attribué par l'État pour soutenir l'industrie sur les territoires. Un de ses principaux objectifs est d'améliorer l'image des métiers industriels et de faire connaître les possibilités d'emploi.

### Cap sur l'innovation industrielle avec Albéa

Fleuron industriel du Morbihan et leader mondial de l'emballage cosmétique, le groupe Albéa est présent sur 35 sites à travers le monde. Implanté dans la zone d'activités du Bisconte à Plouhinec, l'entreprise emploie plus de 200 collaborateurs et constitue le premier employeur de la commune. Acteur incontournable de l'économie locale et régionale, Albéa contribue fortement au dynamisme industriel du territoire.

En septembre 2024, l'entreprise participait aux côtés d'autres acteurs industriels locaux à la rencontre « Territoire d'Industrie » organisée par Lorient Agglomération en partenariat avec BBO Communauté et Quimperlé Communauté. Albéa, représentée par son directeur Cyrille Guégan et Adeline Nedelec, directrice des ressources humaines du site de Plouhinec, ont présenté leur approche innovante et inclusive du recrutement.



### CYRILLE GUÉGAN

Directeur de l'usine Albéa à Plouhinec

Dans la continuité de cette rencontre « Territoire d'Industrie », nous avons sollicité le Fonds Vert auprès de l'ADEME pour accompagner le développement de « Pure Drop », une pipette composée à 100 % de plastique recyclable (sans ressort métallique). Ce nouveau produit mono-matière totalement recyclable apporte une solution concrète aux enjeux environnementaux de notre secteur, tout en répondant aux attentes croissantes de nos clients en matière d'écoresponsabilité.

Sa mise en œuvre a nécessité un investissement majeur dans de nouveaux moules de production, rendu possible grâce à un soutien déterminant. L'ADEME nous a orientés vers Olivier Denoual, conseiller chez Audélor, qui pilote le dispositif Territoires d'Industrie. Son appui technique nous a permis de constituer un dossier solide pour appuyer notre candidature au Fonds Vert en juin 2025. Dans le même temps, BBO Communauté nous a apporté un soutien décisif à travers une lettre d'appui formelle, renforçant la crédibilité de notre démarche auprès des partenaires institutionnels. Nous avons pu ainsi concrétiser notre projet et lancer la production de Pure Drop.

Ce projet ouvre de nouvelles perspectives industrielles, tant pour répondre aux besoins de nos clients que pour affirmer la place du site de Plouhinec comme un acteur de référence dans l'emballage cosmétique durable. Il s'inscrit dans la diversification de notre usine débutée au moment du Covid. Alors que notre production se limitait aux flacons de rouge à lèvres, la pandémie nous a poussés à élargir rapidement notre portefeuille. Désormais, nous sommes présents sur l'ensemble des segments cosmétiques : maquillage, soins, parapharmacie et parfums.

### Le dispositif Territoires d'Industrie

**Objectif :** faire émerger de nouveaux projets industriels et soutenir les filières d'avenir.

Le Territoire d'Industrie Pays de Lorient-Quimperlé, ce sont des filières industrielles porteuses d'emploi.

**Agroalimentaire :** transformation des produits de la mer et agriculture (1<sup>er</sup> employeur industriel du territoire).

**Défense et naval :** présence de Naval Group (construction navale) et de sous-traitants spécialisés.

**Nautisme et composites :** chantiers navals, fabrication de coques en composites, réparation navale.

**Plasturgie :** secteur des cosmétiques.

**Énergies marines renouvelables :** développement de l'éolien offshore et des hydroliennes.

**Métallurgie et mécanique :** sous-traitance pour l'aéronautique, la défense et l'énergie.

#### CHIFFRES-CLÉS

Environ **20 000** emplois dans l'industrie  
(soit 15 % de l'emploi total du territoire).



Contact Olivier DENOUAL, Conseiller BBO chez Audélor : 12 avenue de la Perrière, 56100 Lorient  
Tél. 02 97 12 06 40 | o.denoual@audelor.com

# VIE SOCIALE

Notre partenariat avec la CAF, pierre angulaire de l'action sociale sur le territoire

Le partenariat entre BBO Communauté, ses cinq communes et la CAF s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale (CTG), reconduite pour la période 2024-2028.

Par le renouvellement de cet engagement, BBO Communauté réaffirme sa volonté d'agir au service des habitants, en renforçant la cohérence et l'efficacité des actions menées sur des enjeux essentiels, au premier rang desquels figure l'accompagnement à la parentalité. Au-delà du versement des prestations familiales (allocations, complément familial, aide à la rentrée scolaire, PAJE), la CAF soutient de nombreuses initiatives autour de la parentalité :

Après les programmes « Jardin des parents » et « Laboratoire des parents », les cinq communes de BBO Communauté lancent avec la CAF un nouveau dispositif d'accompagnement à la parentalité pour la période 2025-2026 : les Cafés parents, temps d'échange entre parents et professionnels sur les grandes questions liées à la vie familiale. Les rencontres ont lieu à l'Atelier, Parc d'Activités de Bellevue à Merlevenez. Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour connaître les détails de la programmation (ou sur notre site internet).

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS, CAFÉ PARENTS

Lundi 12 janvier

**La gestion du stress**

Jeudi 05 février

**Les séparations familiales**

Mardi 10 mars

**Le cadre, les limites**

Jeudi 02 avril

**Addictions, comportements à risque**

Mardi 09 juin

**Les relations dans la fratrie**

Contact et inscription : Mélanie ROBIC,  
Coordinatrice Petite Enfance | Tél 07 64 45 75 28  
[coordopetiteenfance@kervignac.com](mailto:coordopetiteenfance@kervignac.com)



## Des permanences CAF pour soutenir les parents au quotidien

Héléne SUAUD, Travailleur social du service départemental de la CAF à BBO Communauté.

La CAF intervient auprès des allocataires avec enfants à charge traversant des événements de la vie familiale (séparation, deuil, monoparentalité, arrivée dans le département, baisse de revenus, grossesse et impayés de loyers). Dans ces situations, un accompagnement spécifique est proposé autour de thématiques telles que le logement, les modes de garde, les droits sociaux, l'élaboration du budget, l'aide juridique, afin de maintenir ou retrouver un équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle. Le nombre croissant de familles monoparentales, souvent exposées à la précarité et à l'isolement, souligne l'importance de ce soutien qui facilite l'accès aux ressources et leur apporte une aide concrète dans l'exercice de leur rôle parental. Dans ce cadre, Héléne Suaud reçoit les usagers tous les lundis après-midi au siège de BBO Communauté, sur rendez-vous auprès du secrétariat CAF 56.

Pour plus d'informations,  
contactez :  
Héléne SUAUD,  
Travailleur social CAF  
Tél. 02 97 62 28 52  
[servicesocial@caf56.caf.fr](mailto:servicesocial@caf56.caf.fr)

## TOURNÉE SOLIDARI'BUS : L'AIDE ALIMENTAIRE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Face à la hausse des demandes d'aide alimentaire dans les CCAS, BBO Communauté a mobilisé le Secours Populaire et son Solidari'Bus, qui parcourt les cinq communes pour distribuer des colis alimentaires. La prochaine tournée est prévue le 14 janvier.

Retrouvez le flyer indiquant les lieux et horaires de passage du Solidari'bus dans les CCAS des 5 communes —> en flashant le QR code.





## CITOYENNETÉ et démocratie locale

**MARTINE PARÉ,**

4<sup>e</sup> Vice-Présidente, déléguée aux services à la population

Les élections municipales sont un moment fort de la vie démocratique locale. Elles permettent aux habitants de choisir leurs représentants et de construire, à travers leur vote, l'avenir de leur commune.

Chaque voix exprimée contribue à façonner les politiques publiques du quotidien : urbanisme, environnement, éducation, culture, solidarité, cadre de vie. La commune reste l'échelon de proximité par excellence, là où se noue la relation directe entre citoyens et élus. Elle constitue le premier repère démocratique, celui où s'expriment les attentes concrètes des habitants. Mais c'est aussi dans le cadre intercommunal que ces projets trouvent souvent une plus grande cohérence, par le dialogue, la mutualisation des moyens et une vision partagée du territoire.

**L'avenir de nos communes se construit avec vous.**



Je souhaite, avec mes collègues, saluer chaleureusement Martine Paré, pour son engagement exemplaire et son dévouement au service du territoire. Élue au SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) dès 1989 puis au conseil communautaire de Blavet Bellevue Océan en 2001, Vice-présidente investie, elle a su, par son écoute et son humanité, faire vivre des valeurs de solidarité et de proximité qui continueront d'animer nos actions collectives. Présente et impliquée dès l'origine de l'Intercommunalité, elle a suivi avec passion les évolutions de BBO Communauté.



**Sophie Le Chat, Présidente**

### Voter et s'inscrire sur les listes électorales

#### Qui peut voter ?

- Être français ou citoyen de l'Union européenne résidant en France ;
- Avoir 18 ans révolus ;
- Être inscrit sur les listes électorales.

#### Comment s'inscrire ?

- **En ligne** : sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile) ;
- **En mairie** : avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

#### Jusqu'à quand ?

- **Pour les municipales de mars 2026** : inscription avant le 6 février 2026.

#### Vérifier votre inscription ?

- Rendez-vous sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

#### Vous avez déménagé ?

- Vous devez vous réinscrire dans votre nouvelle commune.



## CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Rendez-vous démocratique majeur, les élections municipales se dérouleront en mars 2026. Scrutin, compétences communales et intercommunales, ce dossier vous informe sur les règles qui régissent cette grande échéance électorale.

### LE SCRUTIN MUNICIPAL

Dans les communes de 1 000 habitants et plus comme celles de BBO Communauté, les conseillers municipaux sont élus au moyen d'un scrutin de liste à deux tours.

Chaque liste doit présenter autant de candidats que de sièges à pourvoir, avec la possibilité d'ajouter jusqu'à deux suppléants. À Merlevenez, commune de 3 191 habitants, le conseil municipal compte 23 membres ; une liste doit donc présenter exactement 23 colistiers, éventuellement complétés par deux suppléants.

**Un scrutin de liste proportionnel et paritaire :**  
**Dans l'ensemble des communes, les listes de candidats doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.**

**Au premier tour**, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un deuxième tour auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli au moins 12,5 % des électeurs inscrits.

**En cas de second tour**, il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à répartition des sièges.

## UN PEU D'HISTOIRE

La création des communes remonte à 1789. Avant la Révolution française, la France était divisée en paroisses, seigneuries et autres entités locales hétérogènes, sans unité administrative claire.

C'est la loi du 14 décembre 1789 qui acte la création officielle des communes comme cellules administratives de base, telles que nous les connaissons aujourd'hui. Chaque paroisse devient une commune, soit environ 44 000 à l'époque (35 000 en 2025). Toutes les communes sont égalitaires en droit, quelle que soit leur taille et reçoivent une personnalité juridique, une autonomie locale et des instances élues.

### Premières élections municipales « démocratiques »

Dès lors, les citoyens dits « actifs » - c'est-à-dire les hommes de plus de 25 ans acquittant le cens (un impôt direct) ont le droit d'élire les conseillers municipaux. Les communes choisissent désormais leur maire et leur conseil municipal, rompant avec la nomination royale d'avant 1789. Toutefois, le suffrage reste limité en étant censitaire puisque seuls les citoyens les plus riches ont le droit de voter. **Il faut attendre 1848 pour le suffrage universel (masculin) et 1944 pour le droit de vote des femmes.**

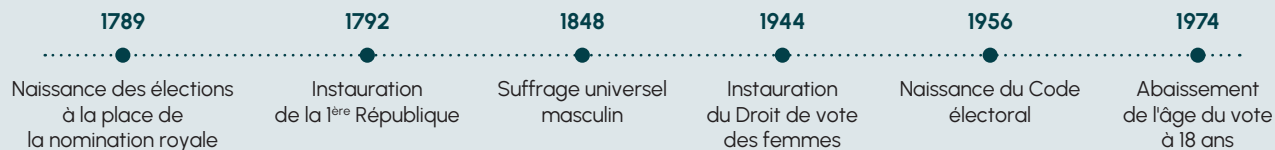
### Démocratie municipale et rôle de l'État

Si les communes ont une autonomie administrative, l'État central conserve un contrôle important, notamment via les préfets (créés en 1800 sous Napoléon). La Révolution a donc posé les bases d'une autonomie locale, mais dans un cadre fortement centralisé, encore présent aujourd'hui.

### Un héritage durable

La structure communale créée à la Révolution demeure aujourd'hui, même si le nombre de communes a légèrement baissé (35 000). **Les maires et conseils municipaux continuent d'être élus, au suffrage universel direct depuis 1884.** Comme à son origine, elle gère des affaires locales essentielles (état civil, écoles, voirie, etc.).

## DATES CLÉS



# L'INTERCOMMUNALITÉ

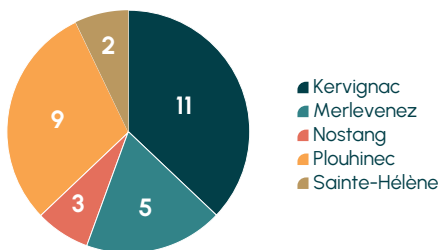
Communautés de communes, d'agglomération et métropoles sont des établissements publics de coopération intercommunale à compétences propres, différentes de celles des communes. Elles proposent et réalisent un projet pour le territoire et ses habitants.

## Les instances de l'intercommunalité

### Organe délibérant : Le Conseil communautaire

Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux lors du renouvellement des communes.

RÉPARTITION DES SIÈGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



### Principes de composition du Conseil communautaire

- Au moins un délégué par commune membre ;
- Aucune commune ne peut disposer de plus de 50% des sièges ;
- La répartition des délégués doit tenir compte de la population de chaque commune ;
- Le nombre total de sièges au sein du Conseil communautaire est plafonné ;
- Le nombre de Vice-Présidents ne peut être supérieur à 15, ni excéder 20% du nombre total de délégués communautaires (4 au minimum).

**Envie de suivre les décisions de BBO Communauté ? Les réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public !**

### Le Bureau communautaire

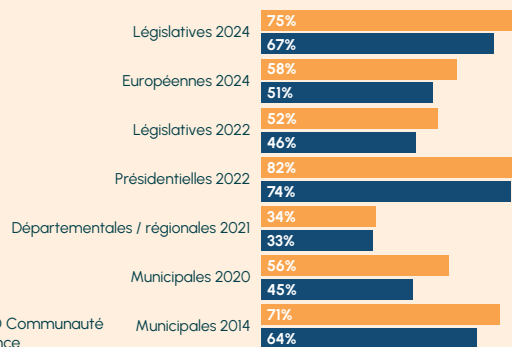
Composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres, il peut recevoir délégation du Conseil communautaire, sauf pour les décisions majeures : budget, fiscalité, comptes administratifs, modalités de fonctionnement interne, adhésion à un autre établissement public, gestion d'un service public déléguée, orientations en matière d'aménagement, d'habitat et de politique de la ville.

### La conférence des maires

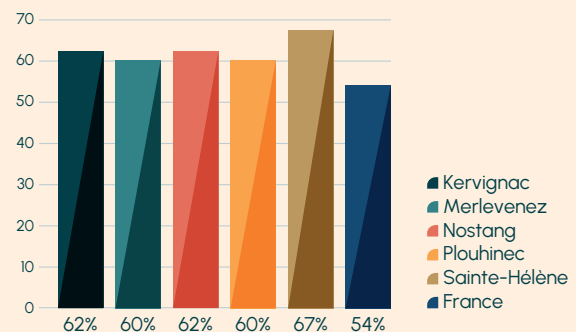
- Elle est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, sauf lorsque le Bureau comprend déjà l'ensemble des maires des communes membres ;
- Elle est présidée par le président de l'EPCI et comprend, outre ce dernier, l'ensemble des maires des communes membres ;
- Elle se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du président de l'EPCI, dans la limite de 4 réunions par an.
- Aucun décret d'application n'étant prévu, il appartient à l'EPCI d'en fixer les règles de fonctionnement.

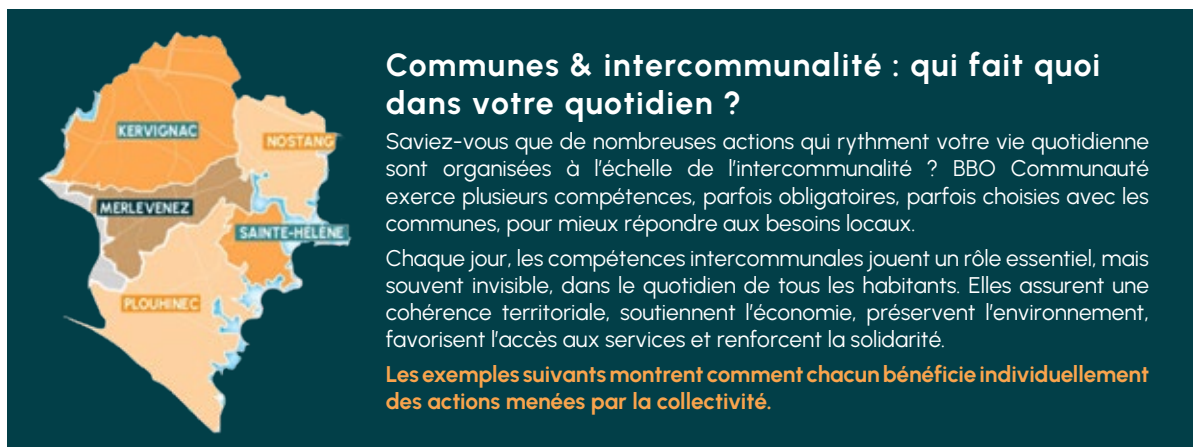
**Le pacte de gouvernance**, instauré par la loi du 27 décembre 2019, vise à renforcer la collaboration entre l'EPCI et ses communes membres. Après chaque renouvellement municipal ou fusion, un débat obligatoire doit être organisé sur son élaboration. Ce pacte, s'il est adopté, précise les modalités de concertation avec les communes, la répartition de certaines compétences, les règles de fonctionnement interne, la mutualisation des services, ainsi que les objectifs d'égalité et de participation citoyenne.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DEPUIS 2014 EN %



PARTICIPATION MOYENNE PAR COMMUNE DE BBO COMMUNAUTÉ





## Communes & intercommunalité : qui fait quoi dans votre quotidien ?

Saviez-vous que de nombreuses actions qui rythment votre vie quotidienne sont organisées à l'échelle de l'intercommunalité ? BBO Communauté exerce plusieurs compétences, parfois obligatoires, parfois choisies avec les communes, pour mieux répondre aux besoins locaux.

Chaque jour, les compétences intercommunales jouent un rôle essentiel, mais souvent invisible, dans le quotidien de tous les habitants. Elles assurent une cohérence territoriale, soutiennent l'économie, préservent l'environnement, favorisent l'accès aux services et renforcent la solidarité.

**Les exemples suivants montrent comment chacun bénéficie individuellement des actions menées par la collectivité.**



### JULIE

**34 ans, jeune active et maman.**

« Je jongle entre mon travail, mes enfants et mes trajets quotidiens. »

Julie vit à la campagne mais travaille dans la zone industrielle. C'est l'intercommunalité qui a permis l'installation de cette zone économique, favorisant l'emploi local. Le Relais Petite Enfance Intercommunal (RPEI) lui a permis de trouver rapidement une assistante maternelle près de chez elle.

### EMMA ET MAXIME

**Jeunes parents néo-arrivants.**

« Nous venons de nous installer et cherchons une bonne qualité de vie. »

Emma et Maxime ont choisi de vivre dans un petit village et ont été séduits par l'aménagement des zones naturelles. Leur petite fille est accueillie dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM) mise en place par la commune et rendue possible grâce à la synergie entre l'intercommunalité et la CAF.



### BERNARD

**67 ans, retraité et bénévole.**

« Je profite d'un environnement agréable et je m'investis dans ma commune. »

Bernard vit dans un quartier agréable et apprécie que la collecte des déchets soit gérée par l'intercommunalité. Cela garantit un environnement propre et sain. Actif dans une association locale, il participe aux animations de l'Atelier organisés avec le soutien de la communauté de communes. Il se rend parfois au guichet France services pour des démarches administratives numériques.

### NADIA

**45 ans, commerçante.**

« J'ai besoin d'être accompagnée pour assurer la réussite de mon commerce. »

Nadia tient une épicerie et a récemment bénéficié du Pass commerce et artisanat. Elle s'est récemment rendue au guichet France services pour refaire sa carte grise après l'achat d'un nouveau véhicule pour son activité.



### VICTOR

**28 ans, en recherche d'emploi.**

« Je veux me former et trouver un travail dans ma région. »

Victor bénéficie de l'accompagnement proposé par le Point Accueil Emploi de l'intercommunalité. Il a été orienté vers un Chantier Nature et Patrimoine géré par BBO Communauté pour acquérir de l'expérience. Grâce au développement économique local, il postule dans des entreprises installées sur des zones d'activités intercommunales et utilise la ligne de bus.



## BLAVET BELLEVUE Océan, PORTRAIT DE TERRITOIRE

**6 orientations, 5 thématiques structurantes : développement économique, services à la population, logement, mobilités, transition écologique.** Chaque orientation comprend des axes d'intervention qui ont donné lieu à des actions opérationnelles afin de répondre efficacement aux objectifs poursuivis.

Les réorganisations intercommunales, impulsées par la loi NOTRe de 2015, ont amené les collectivités à redéfinir leurs priorités d'action. Parmi les enjeux majeurs, la mobilité et le développement économique occupent une place centrale. La première vise à concilier les besoins de territoires mixtes, en favorisant les mobilités douces et les transports en commun. La seconde s'oriente désormais vers le tourisme et l'attractivité, leviers essentiels de valorisation du territoire. Dans ce contexte, BBO Communauté a élaboré en 2001 un projet de territoire structurant, construit à partir des attentes exprimées par les acteurs locaux et les habitants.

### FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ADAPTÉ AU TERRITOIRE



#### ■ Soutien à l'économie locale de proximité

- Dispositifs d'aide à l'installation d'entreprises commerciales, artisanales, agricoles et conchylicoles : Pass commerce et artisanat, aides à l'installation pour les agriculteurs et conchyliculteurs ;
- Point Accueil Emploi (lien entreprises et demandeurs d'emploi), dispositifs de transition professionnelle (ACTE, Chantiers des Hêtres et Hent en Douar).

#### ■ Valoriser le territoire pour le rendre attractif

- Modernisation des zones d'activités pour favoriser l'accueil des entreprises et la création d'emploi, extension des Parc d'Activités de Bellevue – Les Sources à Merlevenez et du Braigno 3 à Kervignac ;
- Démarche Territoires d'industrie.

#### ■ Développer le secteur touristique

- Promotion touristique avec le Point Info Tourisme Intercommunal ;
- Mise en valeur du patrimoine local, soutien aux événements culturels ;
- Gestion et animation du village de Remoulin ;
- Valorisation des sentiers et circuits de randonnées.

### STRUCTURER LES RÉSEAUX DE MOBILITÉ



#### ■ Développer le réseau de mobilités

- Ligne 616 BreizhGo Été – Lorient : nouveaux arrêts et hausse de fréquence ;
- Bus plage, navette Linès ;
- Schéma Directeur Vélo.

#### ■ Faciliter les déplacements domicile-travail

- Ligne 34 Izilo Hennebont – Languidic : desserte ZI du Porzo à Kervignac ;
- Soutien au covoiturage OuestGo.

### COORDONNER LES ACTEURS ET ACTRICES AU SERVICE DE LA POPULATION POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES HABITANTS



#### ■ Accompagner les transitions professionnelles

- Point Accueil Emploi ;
- Chantiers Nature et Patrimoine ;
- Atelier Commun de Travaux et d'entraide (ACTE).

#### ■ Améliorer les services d'accompagnement à la population

- France services ;
- Ensemble à domicile, construction d'un contrat local de santé, Mission Locale du Pays de Lorient ;
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

#### ■ Animer la vie sociale et culturelle locale

- Gestion d'équipements sportifs (salle des sports de Bellevue, base Kayak de Sainte-Hélène) ;
- L'Atelier, le Jardin des Pas Perdus, l'Outil en Main, le Repair Café ;
- Soutien aux festivals et événements à événements intercommunaux..

#### ■ Coordonner l'action des communes : enfance et petite enfance, jeunesse, accès aux droits, solidarité

- Convention Territoriale Globale (CTG), Centre intercommunal d'action sociale ;
- Développement des services multimédia au profit du grand public avec les ateliers numériques.



## DIVERSIFIER ET DENSIFIER L'HABITAT POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE (CONVENTION DE PACTE TERRITORIAL - FRANCE RÉNOV' 2025-2029)



### Coordonner les politiques de logement

Préfiguration d'un plan local de l'habitat (PLH) en partenariat avec Audélor en 2024 afin de disposer d'un diagnostic en matière de logement identifiant les pistes d'actions communes à mener pour remédier aux difficultés d'accès identifiées sur le territoire.

### Requalifier et adapter le parc existant

Conseil et appui au parcours d'amélioration de l'habitat avec le partenaire ALOEN (rénovation énergétique, adaptation à l'autonomie, habitat indigne).

### Diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de la population et permettre les parcours résidentiels au sein du territoire

Développement de la cohabitation intergénérationnelle avec la convention « 1 toit, 2 générations ».

## DONNER À L'INTERCOMMUNALITÉ LES OUTILS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE (PACTE DE COHÉRENCE RÉGIONAL ET TERRITORIAL APPROUVÉ EN 2024)

### Approfondir la coopération avec les territoires voisins

- Développement de projets de mobilité interterritoriaux : Région Bretagne, AQTA, Lorient Agglomération (ligne 616 et 34) ;
- Actions partagées en faveur du développement touristique (supports de communication intercommunaux « de rade en ria ») ;
- Coopération intercommunale sur les politiques environnementales avec le Syndicat mixte de la Ria d'Étel (SMRE) : suivi écologique des herbiers de zostères, sensibilisation et éducation à l'environnement : visites guidées des zones humides et herbiers pour grand public et scolaires.



## RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Construire une stratégie intercommunale sur l'eau

- Travaux de restauration des cours d'eau ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI) ;
- Vigilance et préservation de la qualité de l'eau, actions pour restaurer et protéger les milieux aquatiques, organiser la cohabitation des usages professionnels et de loisirs sur la Ria et préserver la biodiversité dépendant de ces milieux naturels.

### Poursuivre l'engagement fort sur la gestion des déchets

- Déchetterie : nouvelles filières de tri pour les déchets du bâtiment, installation de composteurs partagés ;
- Économie circulaire : ouverture de la recyclerie ChouetteCoop.

### Préserver et valoriser la biodiversité, prévenir les risques naturels

- Soutien aux sites Natura 2000 ;
- Obtention du label refuge LPO (ligue de protection des oiseaux) pour le village de Remoulin.



## Un moteur de coopération intercommunale au plus près des attentes des habitants

Organisé autour de grandes priorités thématiques, le projet de territoire a ainsi permis aux élus de construire une vision partagée et de renforcer la cohésion communautaire au bénéfice des habitants du territoire. C'est un outil structurant pour organiser l'action publique entre l'intercommunalité et ses communes membres, promouvoir le territoire et affirmer ses ambitions auprès des partenaires institutionnels. Sa définition et son déploiement témoignent de l'appropriation, par les intercommunalités, des enjeux globaux qui concernent leur territoire.



# LES ÉQUIPEMENTS & SERVICES

## POINT STOP

1	MERLEVEZ	> dir.	RIANTEC
2	MERLEVEZ	> dir.	KERVIGNAC
3	MERLEVEZ	> dir.	S <sup>TE</sup> -HÉLÈNE
4	KERVIGNAC	> dir.	HENNEBONT
5	KERVIGNAC	> dir.	MERLEVEZ



LIEU ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) ITINÉRANT



MASSIFS DUNAIRES DES PLAGES  
Syndicat mixte Dunes sauvages  
de Gâvres à Quiberon

LIGNE BUS-PLAGE  
Navette Linès

LIGNE 616 BreizhGo  
Lorient ↔ Étel

LIGNE 34 Izilo  
Languidic ↔ Tréauray

VOIE VERTE  
Arlecian ↔ Kerpotence (Plouhinec)

Pistes cyclables



Retrouvez dans le numéro précédent les circuits du jeu de piste l'Anneau de Waroch.



1 CARREFOUR INDUSTRIEL DU PORZO (BRAIGNO 3)

2 ATELIERS NUMÉRIQUES, MÉDIATHÈQUE LE PRÉ CARRÉ

3 COIN DES AIDANTS

4 PERMANENCE RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

5 AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Kervignac, Kermel

6 ENSEMBLE À DOMICILE

7 PARC D'ACTIVITÉS DE BELLEVUE

8 SALLE DE SPORT DE BELLEVUE

9 JARDIN DES PAS PERDUS

10 VILLAGE DE GÎTES DE REMOULIN

11 PERMANENCE RPEI

12 POINT INFO TOURISME INTERCOMMUNAL

13 AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Plouhinec, Salonique

14 MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS

Plouhinec (en construction)

15 MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS

Sainte-Hélène, Au Jardin des Trésors

16 CERCLE NAUTIQUE DE LA RIA D'ÉTEL

NOSTANG

SAINTE-HÉLÈNE

PLOUHINEC

POINT STOP

- 6 NOSTANG > dir. MERLEVEZ
- 7 NOSTANG > dir. LANDÉVANT
- 8 S<sup>T</sup>E-HÉLÈNE > dir. LANDÉVANT
- 9 S<sup>T</sup>E-HÉLÈNE > dir. MERLEVEZ
- 10 S<sup>T</sup>E-HÉLÈNE > dir. PLOUHINEC

PLOUHINEC

- 11 PONT LOROIS > dir. PLOUHINEC
- 12 PONT LOROIS > dir. BELZ



# LES ÉQUIPEMENTS & SERVICES

## soutenus par BBO Communauté

### Mobilités

- Bus plage, navette Linès
- Ligne 616 BreizhGo, 34 Izilo
- Points STOP
- Voie verte Arlecan - Kerpotence (Plouhinec)
- Études d'aménagement cyclables en cours : Plouhinec-Riantec, Kervignac-Hennebont, Kervignac-Lanester et Kervignac, ZI Porzo-Hennebont La Gardeloupe.



### LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) ITINÉRANT

- KERVIGNAC, Allée des sports
- MERLEVENEZ, Face au 21 rue des alouettes
- NOSTANG, Place Eugène Le Bihan
- SAINTE-HÉLÈNE, 8 rue de Plouhinec
- PLOUHINEC, Place Kilkee

### KERVIGNAC

- 1. Carrefour industriel du Porzo, (Braigno 3)
- 2. Ateliers numériques, médiathèque, Le Pré Carré, rue du stade
- 3. Coin des aidants, Pôle Santé, 4 rue de Ker Anna
- 4. Permanence du Relais Petite Enfance Intercommunal (RPEI), Esplanade du Pré Carré, rue du stade
- 5. Aire d'accueil des gens du voyage, Lieu-dit Kermel

### MERLEVENEZ

- 6. Ensemble à domicile, 4 rue de la Mairie
- 7. Parc d'Activités de Bellevue : France services – Point Accueil Emploi - L'Atelier Déchèterie - Recyclerie ChouetteCoop
- 8. Salle de sport de Bellevue, rue des Pins
- 9. Jardins des Pas Perdus, 8 rue Hent en Douar

### NOSTANG

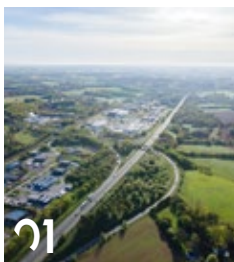
- 10. Village de gîtes de Remoulin (Refuge LPO), rue du Vieux-bourg

### PLOUHINEC

- 11. Permanence RPEI, place de l'Église, rue Maurice Thomas
- 12. Point Info Tourisme Intercommunal, 2 Rue du Driasker
- 13. Aire d'accueil des gens du voyage, Lieu-dit Salonique
- 14. Maison des assistants maternels (construction en cours), 13 rue des Petits Garennes

### SAINTE-HÉLÈNE

- 15. Maison des assistants maternels, Au Jardin des Trésors, 37 résidence Beg Er Lann
- 16. Cercle Nautique de la Ria d'Étel (CNRE), pointe de la Vieille Chapelle



01



19



10



16

# ATELIERS NUMÉRIQUES

**Gratuit et ouvert à tous**, ce service est disponible en ateliers collectifs ou en accompagnement individuel sur rendez-vous dans chaque commune de BBO Communauté.

Permanences numériques dans les communes de janvier à juin 2026

Semaine A SAINTE-HÉLÈNE Mercredi : 14h-17h	Semaine A PLOUHINEC Jeudi : 9h-12h	Semaine B MERLEVENEZ Lundi : 9h-12h	Semaine B NOSTANG Mercredi : 14h-17h
07 janvier	15 janvier	12 janvier	14 janvier
21 janvier	29 janvier	26 janvier	28 janvier
04 février	12 février	09 février	11 février
18 février	26 février	23 février	25 février
04 mars	12 mars	09 mars	11 mars
01 avril	26 mars	23 mars	25 mars
15 avril	16 avril	06 avril	08 avril
29 avril	30 avril	20 avril	22 avril
13 mai	14 mai	04 mai	06 mai
27 mai	28 mai	18 mai	20 mai
10 juin	11 juin	01 juin	03 juin
24 juin	25 juin	15 juin	17 juin

Horaires des ateliers numériques à Kervignac

À PARTIR DE JANVIER 2026

Mardi : 10h00-12h00 et 15h00-18h00

**Accès libre / Accompagnement sur rendez-vous**

Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-19h00

**Accès libre / Accompagnement sur rendez-vous**

Jeudi : 10h00-12h30 : Ateliers collectifs sur inscription

**15h00-18h00 : Accès libre / Accompagnement sur rendez-vous**

Vendredi : 10h00-12h30 : Ateliers collectifs sur inscription

**15h00-19h00 : Accès libre / Accompagnement sur rendez-vous**

**Renseignements et inscription auprès des animateurs de BBO Communauté : Sylvie RICHARD et Baptiste LE ROUX**  
**Contact Ateliers Numériques :**  
 Médiathèque Le Pré Carré à Kervignac  
 Tél. 02 97 65 76 56 | numerique@bbo-communaute.bzh

# ENSEMBLE À DOMICILE

## Une aide essentielle sur le territoire



Issu de la mutualisation des services d'aide à domicile portés par 9 CCAS, le Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale (GCSMS) « Ensemble à domicile » est né en 2013 sur le territoire de l'ancien canton de Port-Louis.

Le service emploie 90 agents sociaux qui assistent et accompagnent les personnes âgées et/ou en situation de handicap à leur domicile sur 9 communes : les 5 communes de BBO Communauté, Gâvres, Port-Louis, Riantec et Locmiquélic.

En 2024, 639 personnes ont bénéficié de l'intervention d'une aide à domicile grâce à Ensemble à domicile.

### UNE GESTION DE L'AIDE À DOMICILE VARIABLE SELON LES TERRITOIRES

Elle peut relever des communes, via leur CCAS, être confiée à un réseau associatif ou encore être déléguée à un opérateur privé. Pour garantir une égalité d'accès et de qualité des services d'aide à domicile sur son territoire, BBO Communauté a choisi la mutualisation.

Les missions sociales auparavant gérées par les CCAS communaux sont désormais regroupées, afin de renforcer les moyens humains et organisationnels au service des personnes âgées ou en situation de fragilité sur tout le territoire.

### AUXILIAIRE DE VIE : UN MÉTIER DE LIEN POLYVALENT

Chaque jour, les auxiliaires de vie accompagnent les personnes âgées, ou en situation de handicap à leur domicile. Elles interviennent pour l'aide au lever, à la toilette, aux repas, au coucher, pour les courses et l'entretien du logement... Polyvalentes, elles (ce sont le plus souvent des femmes) sont tour à tour cuisinières, secrétaires, femmes de ménage, parfois confidentes. Mais au-delà des tâches, ce métier est avant tout fondé sur la relation humaine. En entrant dans l'intimité des foyers, elles tissent des liens de confiance et de proximité, parfois très forts, qui nécessitent aussi de préserver une juste distance pour maintenir leur équilibre personnel.

### VERS UNE PROFESSIONNALISATION ACCRUE DU SECTEUR

Le secteur de l'aide à domicile fait face à une pénurie de personnel en grande partie liée au manque de reconnaissance du métier. Bien que la crise du Covid ait révélé l'importance du métier d'aidant, il garde l'image d'un travail difficile et peu rémunérateur. Parmi les difficultés rencontrées figurent les temps d'inactivité entre deux interventions, pour les auxiliaires résidant loin de leur zone d'intervention. Pour améliorer leur qualité de vie au travail, Ensemble à domicile privilégie le recrutement de proximité : 89 % des auxiliaires de vie habitent l'une des neuf communes du groupement.

Dès leur arrivée, les nouveaux agents sociaux bénéficient d'un accompagnement individualisé en binôme, complété par des réunions d'équipe régulières et un programme de formation - notamment sur la fin de vie, les gestes et postures, la maladie d'Alzheimer, la bientraitance ou encore la prévention de l'épuisement des aidants.

Des temps de pause sont également aménagés, avec des espaces dédiés au repos. Par ailleurs, les agents contractuels bénéficient des mêmes droits que les titulaires de la fonction publique territoriale, y compris les primes retraite, et perçoivent la subvention Ségur Santé (238 € bruts/ETP).

**Le taux de satisfaction des agents atteint 94 % en 2024.** Ils mettent en avant le professionnalisme, la disponibilité, l'entraide et l'adaptabilité comme les principaux atouts du service. La professionnalisation progresse également : la part d'agents non diplômés est passée de 49 % en 2023 à 42 % en 2024.

## MOT DE SOPHIE LE CHAT, PRÉSIDENTE

Ensemble à domicile permet d'agir de façon plus cohérente et solidaire, en centrant les efforts sur les besoins réels des usagers, notamment les plus isolés. Il s'inscrit dans une volonté politique claire : maintenir l'aide à domicile dans le service public et refuser sa marchandisation. Pour nous, l'aide à la personne est une mission d'intérêt général qui doit rester à but non lucratif, portée par les valeurs de proximité, de respect et de solidarité. En 2013, 9 maires se sont regroupés pour créer un service mutualisé. Ce service incarne cette ambition commune de garantir à chaque habitant un accompagnement digne, humain et accessible, quels que soient ses moyens ou son lieu de résidence.



# TÉMOIGNAGES

ZOOM 



## Audrey BODO

Directrice du Groupement de coopération sociale et médico-sociale Ensemble à domicile, à Merlevenez

Avant de rejoindre le secteur de l'aide à la personne, j'ai travaillé pendant 17 ans en tant que cadre commerciale, plus précisément dans la formation et le conseil en équipements pour les collectivités territoriales. J'étais déjà tournée vers le secteur public mais j'aspirais à donner un sens plus profond à mon engagement professionnel. J'ai donc repris des études en ressources humaines suivies d'un stage pendant le Covid, où j'ai découvert le secteur sanitaire et social. Une expérience intense et émotionnellement riche qui a marqué un tournant dans mon parcours. J'ai compris que je voulais œuvrer dans ce secteur où l'engagement, la rigueur et la passion sont essentiels.

Ce métier ne s'improvise pas : il faut une vraie vocation pour l'humain. Dans l'aide à la personne, chaque journée compte, chaque

intervention peut faire la différence dans la vie d'une personne. C'est un métier de lien, de confiance et de proximité, où l'on se sent utile, où l'on donne un peu de bien-être, d'autonomie, et de confort aux personnes accompagnées. Aujourd'hui, notre ambition est de faire que le maintien à domicile se déroule dans les meilleures conditions possibles sur notre territoire. Cela passe par un accompagnement de qualité, des équipes formées et valorisées.

**Pour plus d'informations, contactez :**  
**Audrey BODO, Directrice GCSMS « Ensemble à domicile »,**  
**4 rue de la mairie, 56700 Merlevenez.**  
**Tél. 02 97 65 74 36 | [direction@ensemble-adomicile.fr](mailto:direction@ensemble-adomicile.fr)**



## SYLVIE

Auxiliaire de vie, Kervignac

À 56 ans, j'ai choisi de me reconverter dans l'aide à domicile après 30 ans dans le commerce. Je cherchais un métier qui ait du sens, où je puisse me sentir utile tout en gardant le contact humain. J'ai eu la chance de trouver rapidement un poste. Après quelques jours de formation en binôme, j'ai commencé mes interventions en autonomie. Aujourd'hui, je suis épanouie. Je ne me sens jamais seule : je fais partie d'une équipe soudée, où la communication, l'écoute et le soutien sont au rendez-vous. Bien sûr, ce n'est pas toujours facile — on entre dans l'intimité des usagers, on est confronté à la souffrance et à la solitude. Mais si, en partant, j'ai pu redonner un peu de réconfort ou un sourire, alors j'ai réussi ma journée. Dès la rentrée, j'intègre une VAE pour devenir auxiliaire de vie. C'est une belle opportunité, une vraie reconnaissance. Je sais que j'ai fait le bon choix : j'apporte beaucoup mais je reçois encore plus.



## LOU-ANNE

Auxiliaire de vie, Plouhinec

J'ai choisi le métier d'auxiliaire de vie par envie d'aider et de soutenir les autres. Apporter du confort, de l'écoute et de la présence aux personnes est une véritable motivation. J'aime le contact humain et la variété des missions de mon métier où chaque journée est différente. Je l'ai découvert durant mon bac professionnel et j'ai tout de suite su qu'il me correspondait. Ce que j'apprécie, c'est de voir concrètement l'impact de mon travail : accompagner une personne dans son autonomie et le respect de sa dignité ou simplement lui apporter de la compagnie et un peu de réconfort. Si le métier d'auxiliaire de vie est parfois perçu comme difficile, je n'ai pas rencontré de grandes difficultés et en cas de besoin, nous sommes toujours bien accompagnés. Ici, la solidarité entre collègues est réelle, la direction est à l'écoute de nos besoins et idées, ce qui est très valorisant.

**Un partenariat avec le lycée Ker Anna (Kervignac)** a été élaboré afin de proposer un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour valoriser l'activité, tout en répondant aux enjeux de recrutement du secteur de l'aide à domicile. Il s'agit d'un véritable projet de cohésion territoriale permettant de professionnaliser les intervenants sans qu'ils aient besoin de quitter le territoire et ainsi renforcer l'attractivité du métier au niveau local. L'accompagnement et le financement de la démarche sont pris en charge par le service.

## MONIQUE MOISSON, 71 ans habitante de Sainte-Hélène et bénéficiaire d'Ensemble à domicile

Depuis avril 2025 je réside dans un logement d'habitat regroupé « Les épidauriales », porté par le bailleur les ajoncs et le CLARPA, avec cinq autres résidents. Nous avons chacun une chambre médicalisée avec une cuisine et tout le nécessaire. Les parties communes (salon TV, salle à manger, buanderie) sont partagées. C'est un peu comme une colocation ! On se retrouve le matin au café et pour certains repas, on joue aux cartes, aux dames, au scrabble. Nous avons aussi des ateliers numériques avec les services de BBO communauté. On profite des animations, l'art thérapie, ou encore les séances de médiation animale. Cette formule me correspond parfaitement et je me sens bien ici.

Avant je devais faire sans arrêt des allers-retours à l'hôpital, c'était très fatigant. Ici, on se sent cocooné, choyé.

Et puis l'ambiance entre résidents est excellente : on a fait la fête des voisins avec des musiciens venus jouer de la cornemuse (des amis d'un des habitants). La semaine dernière quelqu'un a fait un couscous pour tout le monde, c'était très convivial et délicieux !

**Il reste deux logements disponibles à date.**  
**Pour plus d'information, contactez le CLARPA : 02 97 54 12 64**



# LA TRADITION OSTRÉICOLE EN RIA D'ÉTEL

## DES RACINES MILLÉNAIRES

Depuis la nuit des temps, l'homme a cherché à apprivoiser la mer pour en tirer ses plus précieux trésors. Il y a environ 2 000 ans, les chinois expérimentent les premières formes d'ostréiculture, tandis que Grecs et Romains, grands amateurs d'huîtres plates, développent à leur tour des techniques d'élevage et d'affinage attestées en Armorique dès le IV<sup>e</sup> siècle.\*

## LES VESTIGES DE MANÉ-VÉCHEN À PLOUHINEC

Découverte en 1929 et inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, la villa gallo-romaine de Mané-Véchen a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques. Si le site fut occupé dès le Néolithique, c'est à partir du II<sup>e</sup> siècle que la villa se développe, puis change de fonction vers la fin du III<sup>e</sup> siècle : les traces de boucherie et les indices de frappe monétaire révèlent que la villa, au-delà de sa fonction résidentielle, participait probablement à l'exploitation des ressources littorales – production de sel, salaisons, échanges, ostréiculture ? Des fouilles ont en tous cas mis en évidence d'importants dépôts de coquilles d'huîtres. Interprétées comme des rejets domestiques, ces concentrations vont dans le sens d'une consommation régulière durant l'Antiquité. Par ailleurs, la présence de coquilles dans les éléments décoratifs de la villa suggère que l'exploitation des huîtres était également intégrée aux pratiques artisanales et esthétiques de l'époque\*\*. Ainsi, de l'époque gallo-romaine jusqu'à aujourd'hui, les huîtres ont toujours fait partie de la culture locale.



Partez à la découverte du site en toute autonomie grâce aux 14 nouveaux panneaux d'interprétation, dont une reconstitution 3D de la villa.

## NAISSANCE EN RIA D'ÉTEL

L'ostréiculture telle que nous la connaissons aujourd'hui naît en Bretagne nord au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, après la crise des huîtres plates sauvages due à la surpêche. En 1865, c'est Victor Coste, inspecteur général des pêches maritimes, qui développe en France les premières techniques d'élevage ostréicole pour pallier la raréfaction des huîtres naturelles. Mais l'huître, déjà appréciée depuis l'Antiquité romaine, a connu un parcours mouvementé : pêchée et cultivée dès le VI<sup>e</sup> siècle, elle disparaît au Moyen Âge avant d'être réhabilitée par les rois de France, notamment François I<sup>er</sup> et Louis XIV, grands amateurs de ce mets raffiné\*\*\*.

La Ria d'Étel, estuaire à marée et eaux riches en nutriments, offre un milieu idéal pour l'élevage. Les premières concessions ostréicoles y apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le développement s'accélère au XX<sup>e</sup> siècle avec l'introduction de l'huître creuse japonaise. Sa topographie (zones abritées, faible profondeur) et ses eaux bien oxygénées favorisent le captage naturel et la croissance rapide des huîtres. Aujourd'hui, la Ria d'Étel est un site ostréicole majeur du Morbihan, avec des traditions familiales et artisanales bien vivantes.



### Une tradition toujours vivante : la Fête de l'Huître de Sainte-Hélène

La Fête de l'Huître de Sainte-Hélène a vu le jour en 1994. A l'origine, il s'agissait de valoriser l'huître locale et l'activité ostréicole du secteur de la Ria d'Étel tout en dynamisant la commune et en créant un événement convivial. Elle se déroule

chaque été et propose des animations variées, dégustation d'huîtres locales et fruits de mer, concerts (groupes bretons, chants marins, fest-noz).

Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les habitants, les estivants et les touristes de la région. Des démonstrations de décorticage d'huîtres sont organisées, montrant la rapidité et la précision des professionnels. En 2025, la fête a attiré plus de 4 200 visiteurs en une journée.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'huître figure fièrement sur le blason de Sainte-Hélène. Souvent représentée en bas, stylisée en or ou en argent selon les versions, elle symbolise l'activité ostréicole majeure qui fait la renommée de cette commune entre terre et mer. Plus qu'un simple coquillage, elle incarne une fierté économique et gastronomique, rappelant l'importance culturelle et patrimoniale de l'élevage d'huîtres sur la Ria d'Étel.

\*Olivier Levasseur, Histoire de l'huître en Bretagne - \*\*Coquillages, les décors marins d'Armorique", Archéologia, 486, mars 2010

\*\*\*Comité régional de la conchyliculture Bretagne nord.



← Gabriel Le Baron, père de Yannick Le Baron

## ISTOERIG A VREIZH EÑVORENNOÙ ISTRERION, PEIZANTED AR MOR

**Un testeni get Yannick Le Baron, istrour e Santez-Elen**

La traduction en breton a été réalisée par l'Office Public de la Langue Bretonne

E 1988 e oan em staliet e Santez-Elen, pa oan 21 blez, doc'htu goude ma amzer soudard. Asambl get ma zad e oan é labourat a-c'houde ma 17 vlez. Lod ag e barkoù am eus kemeret ar e lerc'h. Un den tomm-tre doc'h ar wazhvor e oa, ha doc'h ar brezhoneg. Karet en dehe em behe er c'haozeet me ivez. Meliner e oa ma zad-kozh e melin Berrenk, tostik-tra avamañ.

A-viskoazh, koulz lâret, emañ bet an dour, e kement stumm a vehe, e-kreiz buhez ma familh. Nend eus ket par da wazh an Intel, chañch-dichañch get ar mareoù. Goustad e kresk an istr amañ, a-bad tri pe bevar blez, pa dremenont ag un nebeud milimetroù d'ar c'hrogennoù saourus a anaver mat. Ar wazh zo unan ag an trizek kornad a zo e Breizh evit an istr, ha din-me emañ an hini gwellañ ! Blaz ar vro zo get hon istr : don, kempouez, hep bout re saill...

Gwir eo, kalet eo ar vicher : ret eo gober doc'h an amzer hag ar mareoù, labourat en dibennoù-sizhun. Met ur vicher lan a frankiz eo... Er maez e vezomp, é vevñ doc'h lusk an

natur. Anavet em eus ar gwerzhioù a-vras, ma ranked produñ muioc'h-mui atav. Hiziv an deiz, hag a-c'houde 20 vlez da nebeutañ, emañ gwel genin gwerzhiñ a-unanoù, produñ nebeutoc'h met gwelloc'h : un distro da galonenn ar vicher en taol-fin !

A-wezhioù e vezan nec'het get an amzer-da-zonet : bresk eo kalite an dour ha ne chom nemet nav chanter istrerezh e Santez-Elen, tra ma oa pevar àrn-ugent gwezh arall. Fiziañs a zalc'han avat : bev eo ar wazh. Evit gwareziñ an ekoreizhiad dreistordiner-mañ e ran ma lod pa gemeran perzh e studiadennoù ar melez, ar geot-mor bras-se a vez é houlenniñ get ar froudoù-mor ha lec'h ma vez kavet repu get ur bochad spesadoù. Prezidant ar sindikad istrerion on bet. Getañ e renablomp ar pesked, ar c'hrestenedeg, hag a-wezhioù e vezomp bamet dirak roñseed-mor, anezhe loenedigoù diaes da welet ha prizius er wazh. Ha get pep mare e vez degaset un toullad souezhennoù. Oc'hpenn sevel istr a vez graet amañ genomp : gounit a reomp ivez ul lec'h, ur vemor, ur feson beviñ.

Traduction



PETITE HISTOIRE BRETONNE

### MÉMOIRE D'OSTRÉICULTEURS, PAYSANS DE LA MER

Témoignage de Yannick LE BARON, ostréiculteur à Sainte-Hélène

Je me suis installé à Sainte-Hélène en 1988, à 21 ans, juste après mon service militaire. J'ai repris une partie des parcs de mon père, avec qui je travaillais depuis mes 17 ans. C'était un homme très attaché à la Ria et à la langue bretonne qu'il aurait aimé que je parle aussi. Mon grand-père, lui, était meunier au moulin de Berringue, à deux pas d'ici. Autant dire que l'eau, sous toutes ses formes, a toujours rythmé la vie de la famille.

La Ria d'Étel est un lieu à part, changeant au gré des marées. Ici, l'huître grandit lentement, en trois ou quatre ans, passant de quelques millimètres à la coquille que l'on connaît, pleine de saveur. Elle fait partie des treize crus bretons, mais pour moi, c'est la meilleure ! Creuse, équilibrée, pas trop salée... le goût même du pays.

C'est vrai que le métier est rude : il faut composer avec le temps, les marées, les week-ends travaillés mais, il est empreint de liberté... On vit dehors, au rythme des éléments. J'ai connu les ventes en gros, où il fallait

produire toujours plus. Aujourd'hui, et ce depuis bien 20 ans, je préfère le détail, produire moins mais mieux : un retour aux sources finalement !

Je m'inquiète parfois de l'avenir car la qualité de l'eau est fragile et nous ne sommes plus que neuf chantiers ostréicoles à Sainte-Hélène, contre vingt-quatre autrefois. Mais je garde confiance : la Ria est vivante. Je contribue à mon échelle à la préservation de cet écosystème exceptionnel en participant à des études sur la zostère, cette grande herbe marine qui ondule au rythme des courants et qui sert de refuge à tant d'espèces. Avec le syndicat ostréicole que je présidais, nous recensons les poissons, les crustacés et nous avons parfois la surprise d'observer des hippocampes, silhouettes discrètes et précieuses de la Ria. Et puis chaque marée apporte son lot de surprises : ici, on ne fait pas qu'élever des huîtres, on cultive aussi un paysage, une mémoire, une façon de vivre.

## AVANT DE JETER

pensez au Repair Café !

Le Repair Café de Bellevue vous accueille dans la bonne humeur, autour d'un café et de quelques petits gâteaux, pour tenter de réparer les objets de votre quotidien.

Sur « la table d'opération » : aspirateurs, grilles pain, machines à café, ordinateurs, télévisions, tondeuses, débroussailleuses, mixeurs, chaînes hi-fi, platines, nettoyeurs haute pression... et bien plus encore.



Rendez-vous chaque premier samedi du mois, jusqu'en juillet, de 9h à 12h. Au sein de l'Atelier, 8 rue Hent en Douar, dans le Parc d'Activités de Bellevue à Merlevenez.

## COLLECTE DES HÛÎTRES

Vous adorez les huîtres à Noël ? Nous aussi ! Un bac de collecte est à votre disposition de manière permanente à la déchèterie de Bellevue à Merlevenez. Vous pouvez y déposer toutes vos coquilles d'huîtres bien vidées. Attention, les autres coquillages ne sont pas acceptés.

Vos coquilles seront transformées localement en amendement agricole ou en poudre pour la plâsturgie.

## DISTRIBUTION DE COMPOST



Tous les ans lors de la semaine « Eau Jardin Ria d'Étel » organisée au printemps par le Syndicat mixte de la Ria d'Étel, BBO Communauté propose 5 distributions de compost produit à partir des déchets verts déposés en déchèterie et sur les plateformes dédiées de Kervignac et de Plouhinec. Les distributions ont lieu dans chaque commune du territoire (dates à venir sur le programme d'Eau Jardin, sur notre site internet et sur notre page Facebook).

Contact Service Déchets :

Tél. 02 97 65 16 16 | [prevention-dechets@bbo-communaute.bzh](mailto:prevention-dechets@bbo-communaute.bzh)

## CALENDRIER DE COLLECTE 2026

Retrouvez avec ce magazine votre nouveau calendrier de collecte pour l'année 2026.



Changement du jour de collecte des ordures ménagères à Plouhinec en secteur 4 : lundi au lieu de mardi.





## BBO Communauté

Parc d'Activités de Bellevue, 1 allée de Ti-Neüé, Merlevenez  
Tél. 02 97 65 62 90 | contact@bbo-communaute.bzh  
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

## Ateliers Numériques

Médiathèque Le Pré Carré, Kervignac  
Tél. 02 97 65 76 56 | numerique@bbo-communaute.bzh  
Du mardi au vendredi : 10h00-19h00  
De préférence sur rendez-vous

## France services

Tél. 02 97 65 62 90 | ccbbo@france-services.gouv.fr  
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00  
De préférence sur rendez-vous

## Gestion des déchets

Tél. 02 97 65 16 16 | dechets@bbo-communaute.bzh  
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00  
Fermé les après-midi, sauf sur rendez-vous

## Déchèterie

Parc d'Activités de Bellevue, Merlevenez  
Tél. 02 97 65 61 13 | decheterie@bbo-communaute.bzh  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00-11h45 et 14h00-17h45  
Samedi : 9h00-11h45 et 13h30-17h15  
Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés

## Point Accueil Emploi

Tél. 02 97 65 62 90 | emploi@bbo-communaute.bzh  
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

## Point Info Tourisme

2 rue du Driasker, Plouhinec  
Tél. 02 97 36 73 00 | infotourisme@bbo-communaute.bzh  
Du lundi au samedi : 10h00-12h30 et 14h00-17h00  
Dimanche : 10h00-12h30

### Mi-saison avril, mai, juin, septembre

Fermé les mercredis et jeudis

### Haute saison juillet, août

Du lundi au samedi : 10h00-13h00 et 14h00-18h00  
Dimanche et jours fériés : 10h00-13h00

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

Conseils et contrôles des installations  
Tél. 02 97 65 98 98 | spanc@bbo-communaute.bzh  
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

# Bloavezh Mat 2026



## RETROUVEZ-NOUS



sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.  
[www.bbo-communaute.bzh](http://www.bbo-communaute.bzh)

### BBO COMMUNAUTÉ

Parc d'Activités de Bellevue, 1 allée de Ti-Neùé, 56700 MERLEVENEZ  
Tél. 02 97 65 62 90 | [contact@bbo-communaute.bzh](mailto:contact@bbo-communaute.bzh)